

Caen

Au conseil, les effets de la semaine de quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 1 octobre 2018
385 mots | -



Comme 85 % des communes, la ville de Caen a choisi un retour à la semaine de quatre jours. - Crédit: Archives

Les effets du retour à la semaine de quatre jours, dans les écoles publiques de la ville, ont été évoqués lors du conseil municipal, lundi dernier.

Adjointe au maire en charge des affaires scolaires, Amandine François l'a rappelé : « **Plus de 70 % des familles ont fait le choix du retour aux quatre jours.** » Parmi les mesures mises en place pour accompagner cette réorganisation, « **deux Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) supplémentaires ont complété la brigade de remplacement qui en comportait douze.** » Effet de ce renfort, l'accueil des moins de 3 ans (220 demandes en septembre 2018) a pu être étendu. Cinq écoles, dans des quartiers prioritaires (1) figurent désormais dans le dispositif des moins de trois ans (DMTA), voulu notamment par la municipalité au titre de « **l'égalité des chances** » à laquelle est visiblement attaché [Joël Bruneau](#). Reste que cette scolarisation des deux ans n'est possible qu'en fonction des places disponibles et du projet d'école.

Tickets loisirs à la hausse

Ce retour aux quatre jours de classe a eu également des impacts sur les activités en dehors du temps scolaire. Ainsi Xavier Le Coutour aurait été favorable à l'organisation du mercredi matin sous l'égide de la ville, « **qui offrait la possibilité de mise en place d'actions éducatives. Vous aviez le temps d'organiser les choses. Et on aurait pu monter quelque chose d'original.** » Une perspective que ne partage pas Amandine François : « **Tout regrouper sur un même créneau du mercredi ? Que faites-vous de la liberté des associations ?** »

Du côté des clubs de sport, ce changement n'a pas été neutre : « **Quelques-uns vont effectivement avoir quelques difficultés le temps de se retourner, parce qu'ils perdent les financements affectés,** résume Aristide Olivier. **Pour les associations sportives, on est sur**

une nette progression. Concernant les MJC, là aussi, le retour est positif, avec même une situation supérieure à avant le passage à quatre jours et demi. On est quasiment au complet dans tous les MJC, sauf une ». Et pour aider les familles à financer ces activités, l'enveloppe dédiée par la Ville aux Tickets loisirs a été augmentée de 12 % (35 550 € cette année).

(1) Senghor, Le Châtelier, Camus, Reine-Mathilde et depuis cette rentrée, Michel-Pondaven.

Nathalie LECORNU-BAERT.